

2013



PROVINCE DE QUÉBEC

## PROCÈS VERBAL

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Mme Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE****08-196-12 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'ouvrir la séance ordinaire du 13 août 2012. Il est 19 h 31

Adoptée à l'unanimité.

**08-197-12 Ordre du jour**

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous en y ajoutant l'item : Plan de travail (PPU) dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et du programme particulier d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

08-196-12	Ouverture de la séance
08-197-12	Ordre du jour

2014

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
  - 08-198-12 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
  - 5.1. Orientations du conseil
    - 08-199-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 23 août 2012
  - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
- 7. Développement communautaire**
  - 08-200-12 Adoption de comptes rendus du Comité de Développement communautaire
  - 08-201-12 Tenue de la vente de garage communautaire sans permis
  - 08-202-12 Approbation de la programmation automne 2012 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque
- 8. Urbanisme**
  - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
  - 8.3. Autres sujets
    - 08-203-12 Plan de travail dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et du programme particulier d'urbanisme
- 9. Services techniques**
  - 9.1. Autorisation de dépenses
  - 9.2. Conclusion de contrats
  - 9.3. Acceptation de plans
  - 9.4. Réception de travaux
  - 9.5. Autres sujets
    - 08-204-12 Contrat de services se rapportant à l'aménagement paysager sur Euclide-Lavigne – Appel d'offres sur invitation

2015

- 10. Environnement**
- 11. Développement économique et touristique**
- 08-205-12 Tolérance pour l'exploitation de terrasses sur la rue Sainte-Anne entre les rues Maple et du Collège
- 12. Finances**
- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 08-206-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
- 12.2. Autres sujets
- 08-207-12 Adoption des comptes
- 13. Administration et greffe**
- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets
- 08-208-12 Appel d'offres de l'U.M.Q. afin de retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux dans le cadre d'un regroupement
- 08-209-12 Prolongement de la piste cyclable à Kirkland
- 14. Ressources humaines**
- 14.1. Contrats et ententes
- 08-210-12 Embauche de l'adjointe administrative
- 08-211-12 Embauche d'un(e) agent(e) en environnement temporaire contractuel(le)
- 14.2. Autres sujets
- 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
- 08-212-12 Adoption du règlement numéro 510-129 modifiant différentes articles du règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique
- 08-213-12 Avis de motion du règlement numéro 512-18 modifiant le règlement numéro 512 relatif aux nuisances afin d'interdire l'activité de «paintball» sur tous les terrains extérieurs du territoire et de restreindre l'utilisation d'armes
- 16. Dépôt de documents**
- 17. Certificats de crédit**
- 18. Levée de la séance**
- 08-214-12 Levée de la séance

2016

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Composition du comité de révision du PPU;</li> <li>▪ Carte des districts électoraux sur le Web;</li> <li>▪ Dépôt du plan de travail.</li> </ul>
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remerciements à M. Anderson;</li> <li>▪ Implantation de la piste cyclable;</li> <li>▪ Implantation d'un nouvel arrêt sur la rue Meloche.</li> </ul>
M. Raymond	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêts et annonces;</li> <li>▪ Problématique de vitesse et hautes herbes autour de la garderie;</li> <li>▪ Problématique de vitesse sur le chemin Sainte-Marie, sur la rue Maple et la rue Brown.</li> </ul>
Mme Richard	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sécurité du débarcadère de l'école.</li> </ul>
M. Brad	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annonce pour la vente du terrain d'investissement Québec.</li> </ul>
M. Vaugeois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installation du miroir au coin de la rue Sainte-Anne et Saint-Pierre.</li> </ul>
Mme Miller	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remerciements pour l'enseigne pour le parc;</li> <li>▪ Offre les services d'un spécialiste en écologie;</li> <li>▪ Signification du mot tolérance;</li> <li>▪ Localisation des 31 hectares à protéger.</li> </ul>
M. Tellier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lignes à être tracées sur Sainte-Anne et Saint-Charles;</li> <li>▪ Comité de sécurité publique à convoquer;</li> <li>▪ Lignes tracées sur la rue Garden City et Pacifique;</li> <li>▪ Espace entre l'asphalte et le nouveau trottoir.</li> </ul>
Mme Francoeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Feux à ciel ouvert;</li> <li>▪ Autorisation de stationner remorques pour bateaux et autos non plaquées.</li> </ul>
M. Labelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouvelles du MTQ dans le dossier des viaducs;</li> <li>▪ Heures d'opération de la compagnie qui trace les lignes sur la route.</li> </ul>
Mme Larose	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence des agents de la sécurité publique dans les stationnements d'entreprises privées.</li> </ul>
M. Wintemute	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détour causé par la fermeture des viaducs;</li> <li>▪ Dépôt d'une pétition demandant que le détour soit déplacé.</li> </ul>
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Solutions pour le viaduc;</li> <li>▪ Personnes rencontrées au MTQ le 15 août 2012.</li> </ul>

2017

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
26 juin 2012	<i>Madame Lucie Gendron</i>	Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	<i>François Payette, ing. Directeur MAMROT</i>
13 juillet 2012*	<i>Monsieur Francis Deroo Maire</i>	Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)	<i>M. Laurent Lessard Ministre des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</i>

\*La lettre du Ministre Laurent Lessard a été lue par le Monsieur le Maire conformément à l'article 54 de la *Loi sur les cités et villes*.

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

<b>08-198-12 Adoption de procès-verbaux</b>
---

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2012;

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

<b>08-199-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 23 août 2012</b>
--

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Gerry Lavigne

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 23 août 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

2018

**5.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

<b>08-200-12 Adoption de comptes rendus du Comité de Développement communautaire</b>
--

ATTENDU QUE Mme Geneviève Tremblay, secrétaire du Comité de Développement communautaire et employée de la Ville, a préparé les documents suivants :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement communautaire tenue le 21 mars 2012 (annexe « A »);
2. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement communautaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2012 (annexe « B »);
3. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement communautaire tenue le 18 juin 2012 (annexe « C »);
4. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement communautaire tenue le 17 juillet 2012 (annexe « D »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter les comptes-rendus ci-dessus mentionnés et préparés par Mme Geneviève Tremblay, secrétaire du Comité de Développement communautaire et employée de la Ville, dont copies sont jointes en annexe « A » « B » « C » « D ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-201-12 Tenue de la vente de garage communautaire sans permis</b>
--

ATTENDU la tenue de la vente de garage communautaire à chaque année ;

ATTENDU la recommandation du Comité de développement communautaire de tenir cette vente de garage le 25 août 2012 ;

ATTENDU QU' aucun permis n'est requis pour cet événement ;

ATTENDU QUE les participants doivent s'inscrire au Service des loisirs;

ATTENDU QUE cet événement fait partie de la programmation estivale de la municipalité;

2019

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la tenue de la vente de garage communautaire le 25 août 2012.

D'autoriser les citoyens à organiser une vente de garage sans se procurer de permis.

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-202-12</b> <b>Approbation de la programmation automne 2012 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque</b>
---

ATTENDU                    la programmation automne 2012 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque ;

ATTENDU                    la recommandation de l'adjointe à la direction des Loisirs à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver la programmation automne 2012 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque qui sera présentée dans la brochure Culture, Sports et Loisirs automne 2012, dont copie est jointe en annexe « E ».

Adoptée à l'unanimité.

## **8.            URBANISME**

### **8.1.                    *DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)***

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **8.2.                    *PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS***

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

2020

**8.3. AUTRES SUJETS**

<b>08-203-12</b>	<b>Plan de travail dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et du programme particulier d'urbanisme</b>
------------------	---

ATTENDU QU' à la suite de la consultation publique tenue le 28 mai 2012 dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et du programme particulier d'urbanisme, un plan de travail a été préparé afin de poursuivre la révision desdits documents;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le plan de travail et sont d'accord avec son contenu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le plan de travail daté du 13 août 2012 dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme et du programme particulier d'urbanisme;

Adoptée à l'unanimité.

**9. SERVICES TECHNIQUES****9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.5. AUTRES SUJETS**

<b>08-204-12</b>	<b>Contrat de services se rapportant à l'aménagement paysager sur Euclide-Lavigne – Appel d'offres sur invitation</b>
------------------	---

ATTENDU QUE les appels d'offres ont été ouverts à l'Hôtel de Ville le 30 juillet 2012;

ATTENDU QU' à la suite de l'analyse des soumissions, le Coordonnateur au Service des travaux publics recommande de rejeter les soumissions reçues et d'autoriser un nouvel appel d'offres;



2021

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

De rejeter les soumissions reçues pour les services d'horticulture pour l'aménagement paysager sur Euclide Lavigne.

D'autoriser la tenue d'un nouvel appel d'offres;

Adoptée à l'unanimité.

#### 10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<b>08-205-12 Tolérance pour l'exploitation de terrasses sur la rue Sainte-Anne entre les rues Maple et du Collège</b>
---

ATTENDU QUE

le Comité et la SDC considèrent que l'exploitation de terrasses sur la rue Sainte-Anne contribue à augmenter l'achalandage et la viabilité des activités commerciales et touristiques de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU QUE

le règlement de zonage actuel ne permet pas l'exploitation de terrasses à moins de 15 mètres de la limite de l'emprise de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU

l'intention du Conseil municipal d'analyser le règlement de zonage actuel afin de permettre l'exploitation des terrasses sur la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Gerry Lavigne

De tolérer l'exploitation de terrasses à moins de 1,5 mètres de l'emprise de la rue Sainte-Anne pour la saison estivale 2012, ceci, jusqu'au 15 octobre 2012, le tout, sujet à analyse et acceptation d'une demande écrite du commerçant appuyé de tout document requis par la ville.

D'autoriser le Directeur général à signer une entente avec la SDC à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

2022

**12. FINANCES****12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES****08-206-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières**

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 100.00 \$ à LSL AA Yankees – Montreal All Stars pour M. Paul Labelle pour un appui financier afin de participer à un tournoi de baseball d'un séjour d'une semaine à Cooperstown, New York le 22 juin 2012;

Le tout à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**12.2. AUTRES SUJETS****08-207-12 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 13 août 2012	<b><u>386 035,01\$</u></b>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 13 août 2012	<b><u>1 294 141,65\$</u></b>
<b>Total :</b>	<b><u>1 680 176,66 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 13 août 2012	<b><u>279 950,49 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

**13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

2023

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET  
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE  
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS**

**08-208-12 Appel d'offres de l'U.M.Q. afin de retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux dans le cadre d'un regroupement**

ATTENDU QUE le mandat du consultant en assurances collectives – Groupe financier AGA – arrive à échéance le 31 décembre 2012;

ATTENDU QUE les villes membres du «Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal» ont reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de former un regroupement pour retenir les services d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* permet à une municipalité de conclure une telle entente avec l'UMQ;

ATTENDU QUE les villes membres du «Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal» souhaitent se joindre à ce regroupement;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'automne 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue confirme son adhésion au regroupement de l'Union des municipalités du Québec pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour ses employés.

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat.

Que le contrat octroyé soit d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq (5) ans ;

Que la Ville s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

2024

Que la Ville s'engage à octroyer au soumissionnaire retenu par le comité de sélection et à en respecter les termes et conditions.

Que la Ville s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1 % des primes totales versées par la municipalité ;

D'abroger la résolution 06-162-12.

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-209-12 Prolongement de la piste cyclable à Kirkland</b>
---

ATTENDU l'adoption de la résolution CM12 092 par la Ville de Kirkland concernant l'autorisation d'une demande de subvention à la Ville de Montréal pour le prolongement de sa piste cyclable et son raccordement au territoire de l'Anse-à-l'Orme et au réseau cyclable de Sainte-Anne-de-Bellevue et pour tous les motifs y relatés;

ATTENDU QUE la Ville de Kirkland sollicite également aux termes de cette résolution l'appui de l'arrondissement et des villes avoisinantes dont celui de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE cette extension et raccordement bénéficiera également aux citoyens cyclistes de Sainte-Anne-de-Bellevue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'appuyer la Ville de Kirkland dans sa demande de subvention auprès de la Ville de Montréal; et

De transmettre copie de cette résolution aux villes concernées.

Adoptée à l'unanimité.

## 14. RESSOURCES HUMAINES

### 14.1. CONTRATS ET ENTENTES

<b>08-210-12 Embauche de l'adjointe administrative</b>
--

ATTENDU les besoins de la Direction générale et du Maire ;

ATTENDU QUE le maire et le directeur général ont rencontré des candidats pour le poste ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

2025

D'embaucher madame Lorraine Lemay à compter du 10 septembre 2012.

Les conditions de travail de cette employée sont celles prévues à l'entente individuelle de travail datée du 14 août 2012 conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

D'autoriser le Directeur général à signer l'entente au nom de l'employeur.

D'autoriser la dépense et le paiement à même le poste budgétaire 02-131-00-140 du fonds général.

**Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

<b>08-211-12</b>	<b>Embauche d'un(e) agent(e) en environnement temporaire contractuel(le)</b>
------------------	--

ATTENDU les besoins du service des services techniques;

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

De débiter le processus d'offre d'emploi afin de procéder à l'embauche d'un(e) agent(e) en environnement temporaire, max. 20hres/sem, contractuel(le) pour la période de septembre au 21 décembre 2012.

De nommer Monsieur Ryan Young ainsi que le Directeur des services techniques et une autre personne nommée par ce dernier afin de former le comité de sélection dans le cadre du recrutement de l'agent(e) en environnement, le tout conformément à la politique DG-P-11-02.

Adoptée à l'unanimité.

#### **14.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS**

<b>08-212-12</b>	<b>Adoption du règlement numéro 510-129 modifiant différentes articles du règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique</b>
------------------	---

ATTENDU le règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique ;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier différentes dispositions du règlement numéro 510 relativement à la signalisation ;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2012 conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a demandé une dispense de lecture, ayant remis une copie du règlement aux membres du conseil;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'adopter le règlement numéro 510-129 dont copie est jointe en annexe « F ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-213-12</b> <b>Avis de motion du règlement numéro 512-18 modifiant le règlement numéro 512 relatif aux nuisances afin d'interdire l'activité de «paintball» sur tous les terrains extérieurs du territoire et de restreindre l'utilisation d'armes</b>
---

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement sur les nuisances afin d'interdire l'activité de «paintball» sur tous les terrains extérieurs du territoire et de restreindre l'utilisation d'armes.

## 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 11 juillet 2012 au 13 août 2012;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 juillet 2012;
- Dépôt d'une pétition demandant que le détour soit déplacé.

2027

**17. CERTIFICATS DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

08-206-12

08-207-12

08-208-12

08-210-12

Le 14 août 2012,

---

Michael Finnerty  
Trésorier

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>08-214-12 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 23

Adoptée à l'unanimité.

---

Francis Deroo  
Maire

---

Lucie Gendron  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 102-102-0132*